

L'ALOSIEN

QUE DE NAOU

BULLETIN MUNICIPAL D'ALOS

N° 7 - JANVIER 2021



Mairie d'ALOS

☎ 05 61 66 45 60

e-mail : commune.alos@orange.fr

Directeur de Publication : Alain TORTET

Rédaction et mise en page : Brigitte DURAN - Adeline MAUDUIT
Martine TAJAN

LE MOT DU MAIRE

Ce Bulletin Municipal, trait d'union entre les Elus et la population, nous permet de faire l'historique de l'année 2020 et des actions menées par la Municipalité.

En premier lieu, je voudrais vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée lors de la réélection de l'équipe municipale avec une très large majorité. J'espère que nous serons à la hauteur de vos attentes.

Ce début de mandat commence dans des conditions un peu particulières avec la crise sanitaire de la COVID 19. Heureusement, notre territoire n'a pas été le plus impacté lors de la première vague de l'épidémie. Après le retour des vacances, le département de l'Ariège a été placé en « zone rouge ».

Je désire remercier la population qui, dans son ensemble, a respecté les règles sanitaires en vigueur et continue, à ce jour, à les appliquer.

Je remercie les personnels soignants ainsi que les Services d'Aide à la Personne qui ont continué à intervenir auprès des personnes concernées. Merci, aussi, aux commerçants ambulants qui ont assuré leurs services sur la Commune.

Durant cette période, la vie, au sein de notre collectivité, a été réduite pour le personnel mais, le maximum a été fait pour continuer d'assurer le service. Je les en remercie.

Pour cette année 2020, les travaux ont pris du retard, notamment la réhabilitation de l'appartement de l'ancien Instituteur. Celui-ci doit être achevé très prochainement.

La dénomination et le numérotage des voies de la Commune seront terminés début 2021.

Le columbarium et son « jardin du souvenir » ainsi que la voirie ont été réalisés dans les temps impartis.

Pour la réalisation de ces différents travaux, les « Demandes de Subventions » ont reçu un *Avis Favorable*.

Courant Octobre, l'Etat a débloqué une enveloppe supplémentaire pour la réalisation de certains travaux, pour la Région. Une Demande de Subvention avait été effectuée en 2018 pour l'appartement de l'ancien Instituteur. Celle-ci était restée sans suite.

Début Octobre 2020, il nous a été demandé de renouveler notre demande auprès de la Sous-Préfecture qui a transmis notre dossier au Service concerné.

Fin Octobre, un courrier émanant du Préfet de Région, nous notifiait que nous étions éligibles à cette subvention pour un montant de 42 600 €.

Pour 2021, les travaux suivants sont prévus :

- Voirie
- Etude de consolidation du Pont de La Cillère et de La Campagne
- Urgence pour le Pont de la Cillère après avis de la Police de l'Eau

Je remercie toutes les Associations qui œuvrent sur notre Commune afin d'animer et améliorer notre patrimoine.

Au travers de ce Bulletin Municipal, elles vous feront part de leur bilan. Je les en remercie.

Crise sanitaire en vigueur, toutes les manifestations prévues sur l'année 2020 ont été annulées.

Nous espérons que l'année 2021 nous apportera un peu plus de réconfort et que nous pourrons reprendre une vie normale.

Je remercie les Elus qui s'investissent pour la Commune au détriment de leur vie privée.

Espérons que la crise sanitaire va s'atténuer et que nous pourrons reprendre une vie normale.

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente, pour 2021, mes meilleurs vœux et vous souhaite une année remplie de bonheur, santé et réussite.



TOUTIS PER ALOS en faveur de la préservation du patrimoine local

L'année 2020, malgré ses vicissitudes, a permis à TTPA d'entreprendre les chantiers programmés.

Des Alosiens bénévoles ont participé aux premiers travaux dans l'église : chasse à l'humidité !! Ces travaux ont fait apparaître des désordres structurels potentiels, qui nécessiteraient une étude complémentaire suggérée par l'architecte des ABF dont le dossier est en cours d'analyse.

Le lavoir du village a également été remis en état car perdre l'eau tant attendue fut un comble !

Un grand merci à tous les Alosiens pour leur participation, leur disponibilité et leur enthousiasme, témoignage de leur attachement au patrimoine local.

Durant l'été nous avons surmonté les contraintes sanitaires pour organiser deux événements :
- Une conférence dans la chapelle Saint Roch présentée par Gérard PEKLE " une forge à Alos au 18ème siècle".

- La journée du Patrimoine, a ouvert les portes de l'église aux villageois et visiteurs qui ont pu découvrir ou redécouvrir l'histoire de l'église, l'exposition de vêtements et de linges ecclésiastiques, les objets de culte etc...

Toutes ces actions n'auraient pu se faire sans les autorisations bienveillantes de la Mairie que nous remercions très sincèrement.

En 2021 se projeter sur des animations paraît audacieux. Par contre nous continuerons ce que nous avons entrepris cette année.

Nous comptons sur le soutien de tous, Alosiens, Associations, Mairie, ainsi que celui de généreux donateurs afin de mener ensemble la sauvegarde de notre patrimoine Alosien.

Des photos de l'exposition B. Besche et quelques livrets sur la forge sont encore disponibles à la vente au profit de l'association



Pour nous contacter :

nouvelle adresse mail : ttpalos09@gmail.com

Tel. : 06 12 51 97 5

Afin de suivre l'information connectez-vous à notre blog : [toutis per alos blogspot.com](http://toutis-per-alos.blogspot.com)

ou faites entrer « toutis-per-alos » dans votre page facebook. <https://www.facebook.com/TouTis-Per-Alos-108294140973658/>



COMITE DES FETES

Que dire de cette année ?

PAS GRAND-CHOSE, MAIS QUAND MÊME, ON VA ESSAYER

Crise sanitaire oblige, après concertation avec Monsieur le Maire, nous n'avons pas pu vous proposer les traditionnelles festivités du 15 août. Mais, ne vous inquiétez pas, nous travaillons déjà sur la fête de 2021 en espérant, bien sûr, qu'elle puisse se faire.

QUE DIRE D'AUTRE ?

Et bien, pour nous, cette année aura été l'occasion de faire le point sur notre matériel, de le réparer, de l'améliorer et même, d'en acquérir d'autre, afin d'organiser une fête encore mieux. Nous profitons de ce petit mot pour vous informer que nous allons très bientôt mettre une partie de ce dernier à la location (guirlande lumineuse, frigo, machine à glaçon.....). Dès que tout sera mis en place, nous vous tiendrons informés.

Cette année, la Mairie nous a demandé de céder la subvention qui aurait dû nous être attribuée. Comme nous ne pouvions pas organiser la fête et que nous connaissons les difficultés que peut rencontrer une Association, nous avons accepté de ne pas percevoir cette dernière afin d'en faire profiter l'Association Toutis Per Alos. Nous sommes, au demeurant, très heureux d'avoir pu les aider et les encourageons à continuer leurs projets.

Pour terminer, nous voulions vous dire que ne pas faire la fête avec vous nous a manqué. Et nous espérons vous revoir l'année prochaine sur la piste de danse où autour de la buvette, si la situation le permet.

Le Comité des fêtes.



LES MEMBRES ET BENEVOLES DU COMITE DES FÊTES

A.C.C.A D'ALOS

Cette année 2020 restera dans nos mémoires comme une année particulière, à bien des égards.

En effet, la fin de la saison de chasse 2019/2020 a due être amputée à cause de l'état sanitaire de notre pays et le début du confinement.

La nouvelle saison de chasse a débuté, dès le mois d'Août, par un comptage des galliformes de montagne (grands tétras et perdrix grises), ainsi que des travaux de nettoyage et débroussaillage (chemin des piqueurs, pistes forestières), et de bûcheronnage pour notre cabane.

Pour ce début de saison 2020, il nous a été attribué 4 bracelets pour l'isard. Pour les galliformes de haute-montagne, nous pouvons prélever 2 perdreaux gris par chasseur, pour la saison.

La chasse au grand tétras est fermée car trop peu d'oiseaux ont pu être comptabilisés. Pour le chevreuil, nous avons 28 bracelets et le sanglier se porte bien car nous avons prélevé 15 pièces, en ce début de saison.

Durand le mois de Novembre, confinement oblige, les carabines et fusils sont d'abord restés rangés au placard avant que l'on obtienne une dérogation préfectorale nous autorisant la chasse en battue, uniquement.

Nous sommes en mission cynégétique, soumis à certaines règles comme l'absence de réunions dans les cabanes de chasse, le port du masque lors des rassemblements ainsi que le déplacement autorisé, à une seule personne par véhicule, ou plusieurs, si de même famille.

Dès la fin Novembre, la chasse au petit gibier a été de nouveau autorisée, les amateurs de chasse à la bécasse ont pu faire leur réapparition.

Le Président,
Armand MOLE



NOTRE MANDAT

HISTORIQUE DE L'ANNEE

NOUVELLES ELECTIONS - NOUVEAUX ELUS

DETAIL DES TRAVAUX – ACHATS

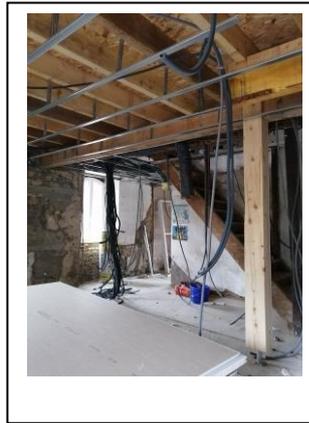
- ✚ PONTS LA CILLERE et autres
- ✚ PILIER ENTREE CIMETIERE DEGRADE (attente retour Assurances)
- ✚ REHABILITATION APPARTEMENT ANCIEN INSTITUTEUR
- ✚ REFECTIION DE LA VOIRIE - COUT (investissement de XX €)
- ✚ ENTRETIEN DES ROUTES FORESTIERES
- ✚ ADRESSAGE - DERNIERE TRANCHE (achat plaques directionnelles et n°)
- ✚ METIER A FERRER - PLANTATION DES ARBRES A LA RIVIERE
- ✚ SUITE DE L'ARCHIVAGE
- ✚ REPRISE DU SYNDICAT « ARP ET COUBLA » (avec reprise des parts des Communes) et de LA VOIRIE



METIER A FERRER

AVANT

APRES



Réhabilitation appartement instituteur
AVANT APRES



PLANTATIONS ARBRES
A LA RIVIERE

ANIMATIONS 2021

✚ **T.T.P.A.**

✚ **FETE DU 15 AOUT**

✚ **AOUT - RITES**

✚ **DECEMBRE**

Le repas de Noël aurait dû se dérouler le 12 Décembre 2020. Malheureusement, la COVID 19 est venue perturber cette manifestation annuelle. Nous espérons que 2021 nous apportera de meilleures nouvelles et que toutes nos festivités pourront revenir. Les aînés recevront, malgré tout, en cadeau, le colis de Noël.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Nous vous rappelons que le Service de collecte, en porte à porte, des encombrants vient en complément des déchèteries, et non en remplacement de celles-ci.

- Ces collectes concernent les équipements ménagers usagés, qui ne rentrent pas dans une voiture, sièges rabattus tels que :
 - Mobilier : matelas, sommiers, meubles usagés (tables, fauteuils, canapés, armoires)
 - Gros Electroménager : machines à laver, cuisinières, congélateurs, réfrigérateurs ...
N.B. : Lors du remplacement d'un électroménager, le vendeur est tenu de reprendre l'ancien appareil
 - Autres biens d'équipement : nous contacter

- Ne sont pas compris dans la collecte des encombrants :
 - Les déchets verts qui sont à déposer en déchèterie
 - Les déchets de construction (déblais, gravats, décombres, toiture, ciment, plâtre) à déposer en déchèterie
 - Les plastiques agricoles ne sont pas acceptés en déchèterie, voir avec la Chambre d'Agriculture
 - Les bois (planches, palettes, poutres ...) à déposer en déchèterie
 - Les produits toxiques et leurs emballages sont à déposer en déchèterie sauf : explosifs, amiante, produits radioactifs, objet contenant ou ayant contenu du mercure, médicaments, extincteurs, cartouche ou bouteilles de gaz
 - Les déchets spéciaux : batteries à déposer en déchèterie
 - Les ordures ménagères
 - Les pneus des véhicules légers sont à déposer en déchèterie. Les pneus agricoles et poids-lourds ne sont pas compris dans la collecte et sont interdits en déchèterie
 - Cuves à fuel/mazout

N.B. : Pour toute question concernant les déchets amiantés, veuillez contacter la Société SAICA NATUR SUD au 05 61 04 44 44

L'inscription est obligatoire sur la Feuille de Collecte, soit auprès de la Mairie, soit auprès du Service des Déchets de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées.

La veille au soir de la collecte : les encombrants devront obligatoirement être placés, de façon accessible sur la partie publique, devant l'habitation de l'utilisateur inscrit et de façon à ne pas gêner la circulation.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux les collectes, vous pouvez nous envoyer vos listes par mail : service.dechets@couserans-pyrenees.fr

Réception des listes : le Vendredi précédent le jour de collecte, avant 12 heures

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire par mail ou au : 05 61 66 69 66

SECTEUR VAL COUSERANS	
JOURS	MOIS
23	MARS
18	MAI
06	JUILLET
28	SEPTEMBRE
30	NOVEMBRE

TRI DES DECHETS AU CIMETIERE

Malgré nos recommandations sur le TRI DES DECHETS, nous constatons que les consignes affichées à l'entrée du cimetière et au niveau des conteneurs

NE SONT PAS APPLIQUEES

Nous vous rappelons que la sélection des végétaux et des plastiques est indispensables. Deux affiches pour le « COMPOSTAGE » et le « TRI DES DECHETS » sont affichées.

Nous vous demandons, à nouveau, de bien vouloir suivre ces consignes. Ces gestes simples permettent de privilégier notre environnement. Bien faire le tri a pour objectif de pouvoir réutiliser des plastiques pour en faire des produits recyclés et les végétaux deviendront un bon compost.

Ce compost est mis à la disposition des habitants. Les personnes intéressées devront se faire connaître à la Mairie.

Le prélèvement devra être exécuté dans les conditions fixées par Mr le Maire.

TRAVAUX A VENIR POUR 2021

VOIRIE

Deuxième tranche route de la Lauzère et route de la Campagne.

PONTS

Après étude et suivant le coût, la réalisation des travaux de renforcement des ponts de la Cillère et de la Campagne seront engagés.

Des « Demandes de Subventions » pour ces deux projets seront déposées.

DIVERS

Différents petits travaux devraient être réalisés pour améliorer la qualité de vie de la Commune.

Courant 2021, nous devrions pouvoir vous remettre les numéros d'adressage pour les apposer sur votre habitation. Les plaques de nomination des rues, des places et des panneaux directionnels seront posés par nos Services.

BIENVENUE

Mme LARDEUX	Village
Arnaud MARECHAL	Village

AU REVOIR

Henri DURAN	25 Mars
Urbain GALY	12 Avril
Marie-Jeanne MOLE	28 Septembre
Josette GALY	3 Septembre
Pierre PAILLAS	24 Août
Michel PAILLAS	19 Novembre
Georges PAILLAS	2 Décembre

